



Direction de la Communication

Communiqué

Mardi 23 avril 2024

Politique de la Ville Le nouvel appel à projets 2024 est paru

Comme tous les ans depuis la réforme de la politique de la ville en 2015, l'État lance avec ses partenaires le nouvel appel à projets Politique de la Ville, s'adressant aux associations, partenaires et communes conduisant des actions au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires.

Cet appel à projets se révèle être une opportunité pour les villes concernées et les associations partenaires du contrat de ville de bénéficier de subventions dédiées à des projets développés sur les quartiers prioritaires "Cœur de bastide" de Villeneuve-sur-Lot et "Bastide au bord du Lot" de Sainte-Livrade-sur-Lot.

Pour faire suite à la dynamique déjà fortement engagée, il va permettre de coordonner des projets cohérents et complémentaires en partenariat avec les différents acteurs de la Politique de la Ville afin d'améliorer la vie quotidienne des habitants du quartier prioritaire, de ceux qui y travaillent et y développent leur activité.

Le nouveau contrat de ville, adopté par les élus de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois le 4 avril dernier, repose sur trois grands objectifs :

- simplifier et accélérer l'action publique pour produire des résultats tangibles et mesurables pour les habitants ;
- assurer des réponses de qualité aux attentes des habitants, parmi lesquelles la sécurité, l'écologie du quotidien et l'accès à tous les services publics ;
- maximiser la mobilisation des acteurs publics et privés tout en rendant plus lisible le rôle de l'État.

Un important travail d'évaluation des actions menées entre 2014 et 2021 a été réalisé en 2022 et une concertation citoyenne menée par les communes de Villeneuve-sur-Lot et de Sainte-Livrade-sur-Lot à l'été 2023 ont permis d'identifier **trois grandes priorités d'intervention** pour la nouvelle contractualisation et 17 objectifs opérationnels :

1. Poursuivre la requalification des centres-villes pour en faire des quartiers plus actifs, plus accueillants, plus sûrs et plus verts :

- Lutter contre la vacance commerciale
- Favoriser et accompagner les créations d'entreprises dans les quartiers prioritaires
- Favoriser la tranquillité publique et la prévention de la délinquance
- Développer la mixité sociale
- Améliorer l'habitat et lutter contre le mal-logement
- Adapter nos quartiers au changement climatique
- Changer l'image des quartiers en accentuant la dynamique touristique et en valorisant le patrimoine

2. Donner à tous les habitants de nos quartiers les moyens de se réaliser, dès le plus jeune âge et tout au long de leur vie :

- Œuvrer pour la réussite éducative en collaboration avec les familles
- Développer une offre de formation répondant aux besoins des jeunes et des entreprises du territoire
- Développer les actions en faveur du soutien à la parentalité
- Répondre aux enjeux du vieillissement dans les quartiers
- Lutter contre les discriminations et les inégalités femmes / hommes
- Améliorer l'accès à l'offre en matière de sports, de loisirs et de culture en concertation avec les habitants

3. Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services

- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des habitants
- Lutter contre l'illettrisme
- Réduire les inégalités en matière de santé
- Favoriser l'inclusion numérique

Autant de chantiers que l'Agglomération du Grand Villeneuvois souhaite porter et développer au bénéfice des habitants et des usagers des quartiers prioritaires Bastide des deux rives (commune de Villeneuve-sur-Lot) et Bastide au bord de Lot (commune de Sainte-Livrade-sur-Lot) !

L'appel à projets Politique de la Ville est ouvert du 23 avril au 22 mai 2024. Peuvent y répondre, les associations, les collectivités et les autres opérateurs intervenants pour et dans les quartiers prioritaires.

Il est téléchargeable sur le site internet de l'Agglomération : www.grand-villeneuvois.fr.